

Mise à jour du programme d'équité salariale  
pour les membres de l'Association du personnel  
administratif et professionnel de l'Université de  
Sherbrooke (APAPUS)  
Unité « B » (Personnel de recherche)

Le 25 février 2011

Programme de maintien de l'équité salariale

Groupe APAPUS – Unité « B »

### **Affichage en vertu de la *Loi sur l'équité salariale* Programme de maintien de l'équité – février 2011**

Conformément à la *Loi sur l'équité salariale*, l'Université de Sherbrooke a procédé à la mise à jour du programme d'équité salariale pour le groupe APAPUS – Unité « B ». Suite à l'analyse du dossier, nous désirons vous informer de ce qui suit :

1. Nous constatons qu'il y a 3 catégories d'emploi chez le personnel professionnel faisant partie de l'unité de négociation de l'APAPUS – Unité « B ». Une catégorie d'emploi est de prédominance féminine, une catégorie d'emploi est de prédominance masculine et une catégorie d'emploi est « neutre ».
2. Nous avons procédé à l'évaluation des écarts salariaux pour les fins de comparaison des catégories d'emploi à prédominance masculine et féminine. Nous avons utilisé une méthode de comparaison individuelle.
3. Les données utilisées pour les fins de cette analyse sont en date du 1<sup>er</sup> septembre 2010.
4. Suite à cette analyse, nous constatons qu'il n'y a pas d'ajustements salariaux à effectuer.
5. Tel que prévu par la loi, une réévaluation de la situation sera effectuée dans 5 ans.

**N.B. : Le personnel professionnel de l'APAPUS – Unité « B » peut demander par écrit des renseignements additionnels ou faire des observations sur ce résultat. Ces demandes de renseignements ou observations doivent être produites avant le 29 avril 2011, en s'adressant à :**

VOTRE PERSONNE-RESSOURCE POUR PLUS  
D'INFORMATION SUR LE PROGRAMME DE  
MAINTIEN DE L'ÉQUITÉ SALARIALE À  
L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE :

M. André Pelletier  
Service des ressources humaines et  
financières  
Courriel :  
[Andre.Pelletier@USherbrooke.ca](mailto:Andre.Pelletier@USherbrooke.ca)